

DEPARTEMENT DE LA MARNE
CANTON DE MARSON
COMMUNE DE CHEPY
Tél : 03 26 67 54 99

E-mail : mairiechepymarne@wanadoo.fr

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 9 avril 2008

Présents : tous les conseillers à l'exception de Mme SOURDET, excusée.

Compte administratif : présenté par G. VILLE

Résultat à fin 2007 :

Section Fonctionnement : 185 999.66 €

Section Investissement : - 2 387.18 €

Résultat global..... 183 612.48 €

Compte de gestion établi par la trésorerie Châlons banlieue :

En raison de la dissolution du Sivom de Marson , les chiffres sont les suivants :

Section Fonctionnement : 180 296.14 €

Section Investissement : 4 221.11 €

Résultat global.....: 184 517.25 € qui seront reportés au budget unique 2008.

Budget unique 2008 :

Section Fonctionnement : 369 200 €

Section Investissement : 174 221 €.

Subventions 2008 :

Le Conseil Municipal, décide, après délibération de verser les subventions suivantes :

- A S C J C Chepy.....	4 300 €
- Amicale des sapeurs pompiers de Chepy...	700 €
- Harmonie les Enfants de la Marne.....	200 €
- A C C A de Chepy.....	200 €
- Ecole de musique intercommunale.....	435 €
- Familles Rurales (Moncetz-Sarry).....	220 €
- A D M R (Marne-Soude-Coole).....	200 €
- Comité RN 44 à Chepy.....	150 €
- La Chevenière*.....	100 €.

*au profit des résidents de la maison de retraite
de St Germain la Ville

Délibération SIEM :

Le Maire procède à la lecture du courrier de la préfecture n° 2008170 du 4 avril concernant le SIEM. .Après délibération, le Conseil municipal annule la délibération n° 1082 par laquelle étaient désignés les délégués du SIEM.

Mise à disposition de terrains :

Le Maire rappelle les faits : au cours de l'été, il est souvent demandé la mise à disposition du terrain de ball-trap ou du terrain de jeux appartenant à la commune. Après délibération, le conseil municipal décide de la gratuité de cette mise à disposition mais avec paiement d'une caution de 300 € pour garantir l'état de propreté après utilisation.

NB : Visite du patrimoine communal dimanche 18 mai à 10 heures

Le Maire,

J. ROUSSINET.